



HAL
open science

Licence AES

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence AES. 2010, Université de Nîmes - UNÎMES. hceres-02037200

HAL Id: hceres-02037200

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037200>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université de Nîmes

Demande n° S3110049751

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration économique et sociale

Présentation de la mention

La licence mention Administration économique et sociale (AES) - Administration territoriale de l'Université de Nîmes existe depuis 1998. Elle est organisée sur trois années comportant 6 semestres de 30 CE chacun.

La licence est divisée en deux grands blocs de matières : l'économie-gestion (60 %) et le droit (40 %). Chaque semestre comporte quatre unités d'enseignement (UE) disciplinaires ainsi qu'une UE libre permettant notamment aux étudiants de choisir dans un catalogue plus vaste de matières ou de montrer d'autres formes d'investissement.

Avis condensé

• Avis global :

La composition de l'équipe et l'organisation de la maquette des enseignements semblent répondre aux objectifs traditionnels d'une licence mention AES, orientée en l'occurrence sur l'administration territoriale. Des efforts notables sont réalisés sur les enjeux de l'aide à la réussite, mais le dossier devrait comporter nettement plus de données chiffrées sur cette question afin de pouvoir en montrer l'efficacité.

Les outils d'aide au pilotage mentionnés ne semblent pas utilisés au mieux à l'exemple des évaluations réalisées, ce qui a évidemment pour conséquences de pénaliser le suivi et le contrôle des objectifs fixés. Ils pourraient d'ailleurs être développés comme le reconnaît l'auto-évaluation.

Pour l'avenir, il ne peut être que recommandé d'établir avec le plus grand soin le dossier en portant une attention particulière sur les questions de suivi de cohortes et d'insertion professionnelle, ainsi que sur la rédaction de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et de l'annexe descriptive du diplôme (ADD).

• Points forts :

- Pluridisciplinarité (équipe et formation).
- Stage obligatoire.

• Points faibles :

- Dossier présentant une qualité rédactionnelle insuffisante et lacunaire (données chiffrées très incomplètes sur la population étudiante, sa réussite en licence et sur son devenir).
- Pilotage trop peu pris en charge par les responsables de la formation (pilotage très centralisé).
- Prise en compte des compétences transversales trop limitée.
- L'auto-évaluation n'est pas correctement maîtrisée.
- Les compétences acquises ne sont pas précisément indiquées tant dans la fiche RNCP que dans l'ADD.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : C

- Recommandations pour l'établissement :

A l'avenir, le dossier devrait être présenté autrement, afin de beaucoup mieux mettre en valeur les caractéristiques et spécificités de cette mention de licence. Le suivi des rubriques attendues pour l'évaluation semble être un guide pour l'élaboration du dossier.

Il serait utile de mieux se servir des outils existant (comme l'observatoire) afin de mieux réaliser le suivi de cohortes et de mieux communiquer sur des éléments importants à l'exemple de l'insertion de l'ensemble des étudiants sortants diplômés ou du devenir de ceux sortants non diplômés.

Il serait utile que les porteurs de la formation reprennent à leur compte une partie du pilotage au moins en ce qui concerne les spécificités de la mention AES. Une attention plus soutenue devrait être portée à la rédaction des documents que sont la fiche RNCP et l'ADD. Enfin, l'auto-évaluation devrait être développée et surtout beaucoup mieux utilisée.

Avis détaillé

- 1 ● Pilotage de la licence :

Le dossier montre un pilotage relevant du niveau des instances universitaires centrales plus que de celui de la coordonnatrice de la licence mention AES et des membres de l'équipe pédagogique. Il semblerait utile pour ce pilotage que soient mieux prises en compte les évaluations réalisées et les données relatives à la population étudiante de la mention.

- 2 ● Projet pédagogique :

Les objectifs pédagogiques de la licence restent traditionnels notamment avec une sortie vers les concours de la fonction publique ainsi qu'une poursuite en master (de droit ou de gestion principalement). La construction de la maquette correspond aux objectifs définis.

Il semblerait utile de mieux mettre en avant les compétences transversales acquises par les étudiants, à l'exemple des certifications existant ou en cours. Les dispositifs d'évaluation existant ne semblent pas assez utilisés pour l'amélioration du projet.

- 3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

L'aide à la réussite des étudiants a fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'Université de Nîmes, ce qui aboutit à la mise en place de plusieurs dispositifs ciblant des publics différents (soit des groupes spécifiques d'étudiants, soit la promotion). Les questions d'orientation et de réorientation sont mises en avant mais l'absence de données ne permet pas d'en apprécier les modalités de prise en compte dans cette mention.

- 4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

L'insertion est une des priorités mentionnées dans le dossier. Cette problématique de l'insertion transparaît dans la construction des maquettes, notamment avec le stage obligatoire en 3e année et des UE spécifiques à la construction du projet pendant la licence. Cependant, là encore les données font défaut, à l'exception de quelques indications issues d'enquêtes d'insertion. Les outils existants, comme l'observatoire, devraient être plus et mieux utilisés. Par ailleurs, les documents utiles à l'insertion professionnelle des étudiants, fiche RNCP et ADD, manquent de précisions sur des points importants comme les compétences transversales ou disciplinaires notamment.